

LAPRESSEAFFAIRES.COM

Quebecor World demande la protection contre la faillite

21 janvier 2008 - 10h46
LaPresseAffaires.com

[Michel Munger](#)

Ce que plusieurs attendaient est finalement arrivé avec Quebecor World ([IOW](#)). L'imprimeur se protégera de ses créanciers après avoir manqué deux échéances bancaires.

La compagnie montréalaise annonce lundi qu'elle demandera la protection de la Loi sur les arrangements avec les créanciers de compagnies au Canada. La Cour supérieure du Québec entendra cette demande lundi.

La compagnie posera un geste équivalent aux États-Unis, se prévalant du chapitre 11 du Bankruptcy Code, le faisant dans l'État de New York.

La protection judiciaire lui donnera l'occasion de se restructurer.

Les activités se poursuivront car l'entreprise a obtenu 1 G\$ US de financement de la part de Credit Suisse et Morgan Stanley. Il faut toutefois que les tribunaux y donnent leur approbation.

Cet argent permettra de payer les salaires et avantages des employés, en plus des dépenses d'exploitation.

«La société a de solides affaires et des actifs précieux dans le monde entier, assure Jacques Mallette, PDG de Quebecor World. Nous pensons que les mesures que nous prenons aujourd'hui et que le vote de confiance qui nous a été accordé par nos nouveaux prêteurs financiers nous permettront de protéger la valeur de l'entreprise pour les parties prenantes.»

«Le dépôt de la demande d'aujourd'hui est le résultat des pressions de l'industrie, ajoute-t-il [...] alliées à l'incapacité de la société à lever de nouveaux capitaux dans la conjoncture actuelle du marché et à l'incapacité à compléter la vente de ses activités européennes.»

Retrait de Quebecor

Par ailleurs, Quebecor Inc. a publié un communiqué voulant éliminer tout lien possible entre la situation de Quebecor World avec elle-même et Quebecor Média.

Elle retire l'autorisation à «World» l'autorisation d'utiliser «Quebecor» dans sa raison



sociale et fait savoir que le plan de financement auparavant projeté a été rejeté.

«Un important partenaire, Brookfield, avait été identifié, et une offre substantielle a été faite aux créanciers bancaires de Quebecor World», déclare Pierre Karl Péladeau, PDG de Quebecor Inc., par voie de communiqué.

«Ces derniers ont rejeté les conditions attachées à cette offre et Quebecor. a jugé qu'il ne serait pas dans l'intérêt de ses actionnaires d'aller plus loin en faisant une offre qui aurait augmenté de façon déraisonnable le risque qu'elle prenait», ajoute M. Péladeau.

«Quebecor et Quebecor Media sont des entreprises en excellente santé financière et nos perspectives d'avenir sont excellentes», poursuit le dirigeant.